



Journée sportive en famille
DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Lire la suite à la page 9 >>>



Services communaux

Académie de Musique, Langage et Danse

02/462.06.50 | academie@wemmel.be

Bibliothèque 02/462.06.20 | bib@wemmel.be

Affaires civiles 02/462.05.70 | affaires.civiles@wemmel.be

Finances 02/462.05.20 | finances@wemmel.be

Logement 02/462.05.55 | logement@wemmel.be

Information & TIC 02/462.06.10 | info@wemmel.be

Sécurité intégrale 02/462.05.91 | securite@wemmel.be

Environnement 02/462.05.60 | environnement@wemmel.be

Patrimoine & mobilité 02/462.05.80 | patmob@wemmel.be

Aménagement du territoire & urbanisme

02/462.05.50 | urbanisme@wemmel.be

Loisirs & bien-être 02/462.03.90 | vtww@wemmel.be

CPAS 02/462.03.00 | cpas@wemmel.be

Résidence Geurts 02/451.06.00

Centre de services local EUREKA 02/462.03.20

Colophon :

Rédaction et mise en page | Service Information Wemmel, info@wemmel.be
Impression Impri-merie IPM, Ganshoren
Contact T 02/462.06.15
F 02/462.06.19 E info@wemmel.be

COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Walter Vansteenkiste: police, aménagement du territoire, jeunesse, culture, politique générale, affaires juridiques, personnel

Christine Lemmens: bien-être, égalité des chances & integration, tourisme & affaires Européennes, évènements

Marcel Van Langenhove: sports, affaires civiles, cimetière

Bernard Carpriau: enseignement, patrimoine, mobilité, travaux publics

Monique Van der Straeten: bibliothèque, académie, économie locale, enseignement d'accompagnement, accueil des enfants, information, TIC

Vincent Jonckheere: finances, environnement

WORLD CLEANUP DAY LE 15 SEPTEMBRE

Vous voulez une planète propre? Une commune propre?

Le **samedi 15 septembre**, des millions de volontaires de 150 pays unissent leurs forces pour nettoyer notre planète. Vous aussi, vous aimeriez prendre part à la plus vaste action au monde de ramassage de débris? Rejoignez-nous! Tous ensemble, nous faisons notre part du travail en Belgique en débarrassant Wemmel de ses débris.



Il existe déjà à Wemmel des initiatives citoyennes qui se consacrent au ramassage des débris. Des petits groupes de volontaires se réunissent de manière spontanée pour nettoyer tour à tour les lieux publics de notre

commune. Le 22 juillet, 5 citoyens ont encore déblayé ainsi les environs du hall de sport et l'étang. Dans sa volonté de soutenir ces initiatives spontanées, l'administration communale met à disposition le matériel nécessaire au ramassage, comme des pinces à déchets et des sacs poubelles, et collecte les sacs poubelles une fois l'action terminée. Wemmel prendra donc tout naturellement part au World Clean Up Day! Le lieu de rassemblement sera communiqué le mardi 11 septembre, et l'action débutera à 10 heures le 15 septembre, pour s'achever aux alentours de 12.30 heures.



VOUS AIMERIEZ PRENDRE PART À L'ACTION avec votre club, votre famille, vos amis ou tout simplement sur une base individuelle? Appelez le 02/462.05.47 ou envoyez un e-mail à l'adresse helena.willems@wemmel.be afin de convenir des détails pratiques. Tous ensemble, unissons nos forces pour une Belgique plus propre!

Conseil communal

La prochaine assemblée du Conseil communal se tiendra le **jeudi 6 septembre à 19h30**. La séance est ouverte au public et a lieu dans la salle du Conseil de la maison communale (Avenue Dr. H. Follet 28).

Pendant les mois d'octobre, il y aura une réunion le **jeudi 25 octobre**.

L'Académie communale renouvelle son offre

Le 28/02, le Parlement flamand a adopté le décret relatif à l'enseignement artistique à temps partiel. Pour l'Académie communale, il en découle des changements en termes de structure et d'offre, qui entreront en vigueur dès cette année scolaire.

La nouvelle structure a été mise en place à l'issue d'une concertation entre la direction, l'échevine de l'enseignement, les syndicats, les coordinateurs et les enseignants. Voici comment se présentera l'offre à partir de cette année scolaire (*important: les cours sont donnés en néerlandais*):

Dans le **domaine Danse**, les étudiants pourront durant le premier degré et le deuxième suivre respectivement une initiation à la danse et des cours de danse. Au troisième degré, une distinction est faite entre les options Danse classique et Danse moderne, qui reviennent également au quatrième degré (orientation danseur interprète). A cela s'ajoute l'orientation courte avec spécialisation Danse.

Dans le **domaine Art de la parole/Art dramatique**, on retrouve au premier

degré et au deuxième l'initiation à l'art de la parole et l'orientation Art de la parole/Art dramatique. Le 3ème degré propose l'option théâtre, qui revient également au quatrième degré (orientation acteur interprète). Il y a aussi l'orientation courte avec spécialisation Art de la parole/Art dramatique.

Dans le **domaine Musique**, les étudiants suivent au premier degré une initiation à la musique et ont au deuxième degré le choix entre Musique jeunes et Musique adultes. Au troisième degré, différentes options se dégagent: musique classique, composition, jazz-pop-rock et musique ancienne. Au quatrième degré, l'Académie propose les orientations musicien interprète et musicien compositeur, avec au sein de chacune les options musique classique, musique ancienne ou jazz-pop-rock. A cela s'ajoutent les orientations courtes avec spécialisations Musique et Histoire de la musique. S'inscrire est possible **dès l'âge de 6 ans** ou dès la 1ère classe de l'école primaire. **PLUS D'INFOS?** www.academiewemmel.be.



Digicafé dans la bib: le monde de la musique numérique



Durant ce digicafé, nous plongerons dans le monde de la musique numérique, des mp3's, iTunes, canaux de radios numériques, streaming, podcasts, Spotify, Deezer, Soundcloud et Shazam. Nous apprendrons comment pouvoir acheter de la musique numérique, ou pouvoir en écouter gratuitement via des outils en ligne. Nous jetterons aussi un coup d'œil sur quelques sites webs et des applis pratiques pour votre tablette ou votre smartphone. Vous pouvez suivre ce digicafé avec

votre propre laptop, smartphone ou tablette, mais ce n'est pas obligatoire.

IMPORTANT:

- Une connaissance de base de l'utilisation du pc et de l'internet est exigée
- Le nombre de participants est limité. L'inscription est nécessaire via le formulaire en ligne au site bib.wemmel.be

QUAND? Les vendredis **28 septembre (NL)** et **19 octobre (FR)**, de 10h à 12h.

Bientôt la fin du prêt énergétique avantageux

Si vous souhaitez encore profiter du prêt avantageux proposé pour les investissements économiseurs d'énergie, il s'agit de ne plus tarder. A partir de 2019, le prêt énergétique des autorités flamandes (le 'Vlaamse Energieleening') ne sera plus disponible que pour le groupe cible social.

Jusqu'à la fin de cette année, tout le monde peut bénéficier du prêt énergétique des autorités flamandes pour des investissements économiseurs d'énergie comme l'installation d'isolation, de panneaux solaires, de vitrage à haut rendement, de systèmes de ventilation peu gourmands en énergie, d'installations de chauffage économiques, etc. Le prêt énergétique des autorités flamandes permet d'emprunter jusqu'à 15.000 euros sur une durée maximale de 8 ans. Le taux d'intérêt imputé est de seulement 2%. Si vous voulez encore obtenir un prêt énergétique, il est crucial d'introduire votre demande (complète!) au plus tard le 30 novembre 2018. Ainsi, ces dossiers pourront encore être traités avant le début de la nouvelle année.

A partir de 2019, le prêt énergétique ne sera plus disponible que pour le groupe cible social. Pour ce groupe cible, le taux d'intérêt est de 0% et la durée maximale est de 10 ans. Si vous êtes isolé(e), retraité(e) ou si vous avez un bas revenu, il vaut la peine de vérifier si vous faites partie de ce groupe cible.

PLUS D'INFOS? 02/451.53.85 ou energie@3wplus.be



Dissuadez les voleurs de vélos!

Vous n'avez pas encore fait graver votre vélo? Faites-le sans tarder! Chaque année, la police récupère un nombre incalculable de vélos volés dont le propriétaire est inconnu. Or, si votre numéro de Registre national est gravé sur le cadre de votre vélo, vous pourrez aisément le récupérer en cas de vol. Sans compter qu'une telle gravure rend votre vélo beaucoup moins attrayant aux yeux des voleurs.

Bien attaché

Attachez toujours soigneusement votre vélo au moyen d'un cadenas solide. Si vous ne faites qu'un arrêt à la boulangerie, il est suffisant d'attacher une des roues au cadre de votre vélo. Si vous laissez votre vélo en rue pour plus longtemps, attachez-le toujours avec les deux roues. Attachez la roue arrière au cadre de votre vélo, et attachez le cadre et la roue avant à un râtelier à vélos ou à un poteau solidement ancré. Si vous avez un vélo de course, vous ne vous déplacez peut-être pas avec de lourdes chaînes. Pour tout de même sécuriser correctement votre vélo, retirez la roue avant et placez le vélo en marche arrière dans le râtelier. Vous pourrez ainsi attacher en un seul mouvement et avec une seule chaîne les deux roues et le cadre au râtelier. Un dernier conseil: utilisez toujours 2 cadenas différents. Optez pour un cadenas à lettres combiné à un antivol U ou une chaîne antivol. Evitez les cadenas à chiffres.

Déclaration en ligne

On vous a tout de même volé votre vélo? Faites une déposition auprès de la police. Sur www.policeonweb.be, c'est facile et rapide. Si la police est au courant du vol de votre vélo, celui-ci pourra vous être rewwwx.gooflstitué s'il est retrouvé. Jetez aussi un coup d'œil au site www.gevondenfietsen.be.

Recherche: lecteurs pour le Kinder- en Jeugdboekenjury

Tu as entre 6 et 14 ans et tu aimes les livres? Le Kinder- en Jeugdjury (KJV) t'attend! En rejoignant le KJV, tu pourras lire 8 livres sélectionnés par année scolaire. Chaque groupe d'âge se réunit quatre fois entre octobre et avril pour discuter des livres. Et ensuite, vous sélectionnez tous ensemble le meilleur livre en vue de la fête de clôture! Envie de participer? Inscriptions sur le site bib.wemmel.be ou par téléphone au 02/462.06.20.

La commune mise sur l'énergie solaire

La commune souhaite profiter dans les années à venir de la rénovation de plusieurs bâtiments communaux pour y installer des panneaux solaires. L'originalité du projet réside dans le fait que tout le monde pourra y investir et devenir ainsi copropriétaire des installations solaires.



La commune souhaite rénover plusieurs bâtiments communaux et y installer des panneaux solaires. Tout le monde pourra devenir copropriétaire des installations.

En sa séance du 22 mars 2018, le Conseil communal a approuvé une motion visant à doter plusieurs bâtiments communaux de panneaux solaires, de préférence dans le cadre d'un système de participation citoyenne.

Dans un tel système, un groupe de citoyens crée une coopération et se met en quête d'investisseurs pour financer les installations. Tout le monde peut acheter une ou plusieurs parts et devenir ainsi copropriétaire des panneaux solaires. L'investissement minimal est de 250 euros. Les avantages? Le bâtiment équipé des panneaux fonctionne à l'énergie solaire, en partie grâce à vous, et vous percevez des dividendes sur votre investissement. A raison d'un rendement moyen oscillant entre 4% et maximum 6%, vous ne faites donc pas une mauvaise affaire en investissant dans ce projet.

“Vous pouvez investir à partir de 250 euros. Le rendement des parts est estimé à 4% en moyenne”

Soirée d'information

Plus besoin de vous convaincre que l'avenir réside dans l'énergie durable? Envie de contribuer à un projet présentant une plus-value sociale? Vous aimeriez apporter votre concours à la mise en place de la coopérative, ou vous préféreriez investir? Venez à la soirée d'information qui se tiendra le **jeudi 18 octobre** à 20 heures au complexe communal Zijp (Zijp 101). Vous y obtiendrez une réponse à toutes vos questions et en apprendrez davantage sur le fonctionnement et les modalités de création d'une telle coopération citoyenne. Rendez-vous le 18 octobre au complexe communal Zijp!



Inauguration festive du 'Parc pour tous'

Serez-vous des nôtres le **dimanche 9 septembre** pour la fête organisée à l'occasion de la réouverture du parc de la Résidence Geurts? Le 'Parc pour tous' vient d'être rénové en profondeur, et nous voulons fêter cela avec vous. Vous êtes tous les bienvenus à partir de 13 heures!

La commune et le CPAS de Wemmel ont profité d'un appel à projets de la province du Brabant flamand pour revaloriser le parc de la Résidence Geurts. Tant les occupants de la Résidence que les habitants des rues environnantes ont été impliqués dans le projet, et le résultat récompense largement tous les efforts consentis! Le parc a été doté de nouveaux bancs et de toutes sortes d'engins de fitness d'extérieur pour tous les âges. L'inauguration festive du parc sera l'occasion rêvée de tester à loisir les nouvelles installations avec l'encadrement de professionnels. Autre nouveauté: **une borne solaire** où l'on peut recharger son smartphone ou d'autres appareils. Une réception est prévue à 14 heures et de nombreuses animations seront proposées, avec notamment un clown sculpteur de ballons, un stand de grimage et un château gonflable pour les plus petits. L'entrée est gratuite, venez nombreux!

Déjà vu le râtelier à vélos original de l'Académie?



L'entrée de l'Académie communale, dans l'avenue Dr. H. Follet, est depuis peu flanquée d'un râtelier à vélos pour le moins original. L'idée de ce râtelier à vélos fabriqué à partir de matériaux recyclés nous vient des quatre familles de Wemmel, et leur a valu le premier

prix du concours organisé en 2017 dans le cadre de la projection du film 'Demain'. Le râtelier est à présent en usage depuis quelques semaines et cadre parfaitement avec le quartier entièrement rénové de l'église et de la rue du Presbytère.

JOURNÉE SPORTIVE EN FAMILLE à l'occasion du dimanche sans voiture le 16/09

Le **dimanche 16 septembre**, c'est le dimanche sans voiture et cette année, la commune de Wemmel est de la partie! Les rues entourant le parc de la maison communale seront uniquement accessibles à pied, à vélo, à patins à roulettes, en skateboard, en trottinette, en hoverboard, etc.

Le long du parcours, vous pourrez prendre part de 13 à 17 heures à toutes sortes d'ateliers et activités: des vélos rigolos, une course de relais pour vous mesurer au reste de la famille ou à des amis, ou un mur d'escalade de 9 mètres de haut!

Rues fermées

Durant ces activités, quelques rues seront temporairement fermées à la circulation et une interdiction de stationnement s'y appliquera. Il s'agit de la chaussée de Merchtem, de l'avenue du Maelbeek, de l'avenue Dr. H. Follet, de la rue de l'Eglise, de la place de l'Eglise, de la rue du Presbytère et des alentours.

Sans oublier, pour se remettre de l'effort, une session de yoga en hamac. Vous pourrez aussi apprendre à faire une construction en bambou, vous exercer à des pirouettes en skateboard ou admirer les mondialement célèbres échassiers de Merchtem. A 16 heures, près de l'église il y aura un spectacle de magie pour enfants. Si vous venez à vélo, vous pouvez en profiter pour le faire graver gratuitement (13h-15h) ou pour le faire réparer (réparations payantes). **PLUS D'INFOS:** 02/462.03.90 ou vtw@wemmel.be



Enregistrement du choix linguistique: nouvel arrêt du Conseil d'Etat

L'Assemblée générale du Conseil d'Etat a rendu le 17 mai 2018 un nouvel arrêt qui confirme la régularité de l'enregistrement du choix linguistique. L'arrêt indique que les communes à facilités sont en droit d'informer leurs habitants de la possibilité de choisir le français comme langue pour leurs contacts avec l'administration, mais qu'elles doivent en la matière se limiter à une communication générale et informative d'utilité publique.

Le choix linguistique des habitants pourra par conséquent à nouveau être enregistré auprès du Service Affaires internes ou du Service Population. Votre préférence linguistique sera alors enregistrée pour une période de 4 ans que vous aurez la possibilité de renouveler par la suite. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser au Service Affaires internes ou au Service Population.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Date?	Quoi?	Où?
9 septembre	Inauguration festive du 'Parc pour tous'. Dès 13h, avec fitness d'extérieur, jardin de fleurs, clown sculpteur de ballons,... A 14h: un petit verre tous ensemble	Parc Résidence Geurts Avenue Pr. Baudouin 12
12 septembre	Session d'information: achat collectif de panneaux solaires/ isolation. De 20h à 21h30.	Complexe communal Zijp Zijp 101
15 septembre	World Clean Up Day. Participer? Contactez helena.willems@wemmel.be	Des sites différents à Wemmel.
16 septembre	Journée sportive en famille. De 13h à 17h. Avec: vélos rigolos, course de relais, mur d'escalade, yoga en hamac, spectacle de magie,...	La chaussée de Merchtem, l'avenue du Maelbeek, l'avenue Dr. H. Follet, la rue de l'Eglise, la place de l'Eglise, la rue du Presbytère et des alentours.
24-28 septembre	Séances d'entraînement 'vote électronique', pendant les heures d'ouverture.	Centre administratif Rue J. Vanden Broeck 25
28 sept. (NL) & 19 octobre (FR)	Digicafé: le monde de la musique numérique. De 10h à 12h.	Bib Wemmel Avenue J. De Ridder 28
29 septembre	Session d'info: bénévoles pour le Boekenstoet. A partir de 10h.	Bib Wemmel Avenue J. De Ridder 28
18 octobre	Session d'information: projet 'LICHT'. Comment devenir copropriétaire des installations solaires sur les bâtiments communaux? Début à 20h.	Complexe communal Zijp Zijp 101